

Améliorer le confort d'été dans les bâtiments publics

Fiche solution n°8 de l'OFACC

© IAU dF ; LOUDIER

Famille de solutions

Bâtiment et habitat

Aléas et enjeux



Réduction de l'effet d'îlot
de chaleur urbain



Renaturation et
végétalisation



Amélioration de la
santé et du bien-être

Environnement

Espace urbain

Typologie d'action

Action verte

Action grise

Action douce

Action recommandée par :

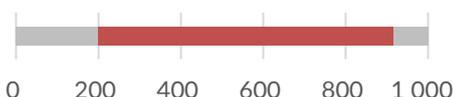
PNACC 3

COP régionale

SRCAE

SDRIF-E

Estimation du budget (k€) :



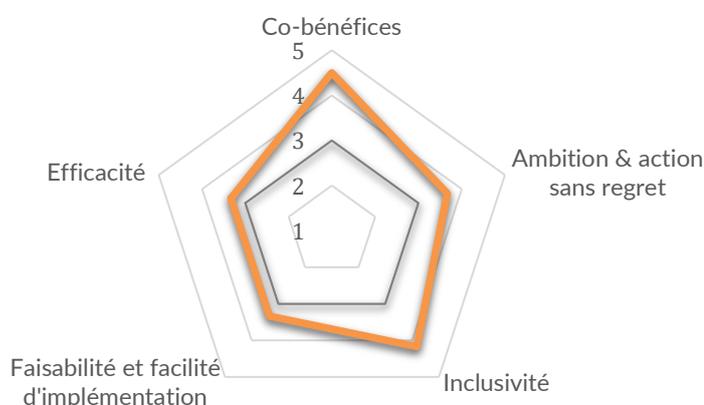
Présentation de la solution

Renaturer, végétaliser et désimperméabiliser l'espace urbain, c'est remettre la nature au cœur de la ville. Cette démarche consiste à transformer des surfaces minéralisées (béton, enrobé, dalles) en espaces vivants, en recréant des sols perméables, en y implantant une végétation adaptée et en favorisant la biodiversité locale. Elle permet de lutter efficacement contre les îlots de chaleur, d'améliorer la gestion des eaux pluviales, de renforcer la santé des sols et d'offrir un cadre de vie plus sain et plus résilient face au changement climatique. Bien pensée, elle combine bénéfices écologiques, sociaux et paysagers, tout en s'inscrivant dans les objectifs de Zéro Artificialisation Nette.

Passer à l'action

- **Désimperméabiliser et végétaliser** les bâtiments publics, en commençant par les cours d'école ;
- Accélérer les **travaux d'amélioration du confort d'été** dans les établissements scolaires, notamment avec les mesures financées par le Fonds Vert :
 - Installation de protections solaires extérieures pour les baies ;
 - Mise en place ou remplacement de ventilateurs de plafond ;
 - Mise en place de pare-soleil pour les murs ;
 - Rafrâichissement des espaces intérieurs par le sol ;
 - Renaturation des cours d'école.

Le point de vue de l'Institut : l'évaluation multi-dimensionnelle de la solution



Les équipes de l'Institut Paris Région ont élaboré un outil d'évaluation des solutions, reposant sur une analyse multicritère. Il permet de visualiser de manière synthétique les principaux atouts et limites d'une solution selon cinq grandes dimensions.

Les notes attribuées traduisent le potentiel d'une solution plus que son impact réel, qui dépendra toujours des conditions concrètes de mise en œuvre.

Chaque critère est noté de 1 à 5, où 1 correspond à un impact fortement négatif, 5 à un impact fortement positif, et 3 à un impact neutre ou incertain.

<p>Co-bénéfices : 4,5/5</p> <p>Écosystèmes et biodiversité 4/5 Émissions de GES 4,5/5 Bien-être et santé 5/5</p>	<p>Ambition et action sans regret : 3,67/5</p> <p>Adaptation à tous les climats 4,5/5 Potentiel transformationnel de l'action 4/5 Flexibilité et réversibilité 2,5/5</p>
<p>Inclusivité : 4,17/5</p> <p>Implication des parties prenantes et partenaires 4/5 Association des populations et savoirs locaux 4,5/5 Effet sur les inégalités 4/5</p>	<p>Répliquabilité et facilité d'implémentation : 3,33/5</p> <p>Rapidité de réalisation du projet 3/5 Facilité de mise en œuvre 3,5/5 Facilité de suivi et d'évaluation 3,5/5</p>
<p>Efficacité : 3,33/5</p> <p>Budget et coûts 2/5 Réduction de l'exposition et de la sensibilité 3,5/5 Renforcement des capacités à faire face 4,5/5</p>	

Points de vigilance :

- Éviter les aménagements standardisés déconnectés du contexte écologique local.
- Ne pas confondre revêtement perméable et pleine terre fonctionnelle pour la biodiversité.

Ressources et retours d'expériences :

- Agence Régionale de la Biodiversité : *Renaturer les villes* (2022) - [Renaturer les villes \(2022\) - ARB](#)
- Agence Régionale de la Biodiversité : *Nature en ville* - [Nature en ville - ARB](#)
- Agence parisienne du climat : *Adaptaville - Retours d'expérience de végétalisation* - [Végétaliser](#)